

Ministry of Education

Ministère de l'Éducation

Deputy Minister

Sous-ministre

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2
Telephone (416) 325-2600
Facsimile (416) 327-9063

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2
Téléphone 416 325-2600
Télécopieur 416 327-9063



NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Directrices et directeurs de l'éducation
Secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers des administrations scolaires

EXPÉDITEUR : George Zegarac
Sous-ministre

DATE : Le 17 mai 2012

OBJET : Fusion des conseils scolaires

Comme la ministre Laurel Broten l'a expliqué dans sa lettre adressée aux présidentes et présidents des conseils scolaires, nous lancerons un processus de consultation pour restructurer et fusionner des conseils scolaires afin d'assurer la viabilité à long terme de notre système d'éducation financé par les deniers publics. Ce processus commencera par une téléconférence à l'échelle provinciale avec les présidentes et présidents des conseils scolaires et les directrices et directeurs de l'éducation, le mardi 29 mai à 15 h 30, animée par la ministre de l'Éducation. Cette téléconférence aura pour but de partager de l'information et de discuter du projet de processus de consultation.

La ministre a demandé que nous agissions rapidement pour respecter l'échéance de 2013-2014. Par conséquent, peu après la téléconférence, nous entamerons des consultations régionales avec les directrices et directeurs de l'éducation de même que leur personnel pour trouver des solutions novatrices provenant des quatre coins de la province. L'occasion nous est offerte d'être créatifs et novateurs lorsque nous œuvrons de concert pour satisfaire aux besoins des élèves.

Nous avons besoin de votre collaboration pour assurer le bon déroulement du processus. Nous souhaitons également que vous continuiez à appuyer le regroupement des activités administratives. Voici certains sujets de discussion pour les conférences régionales :

- Les critères, possibilités et défis éventuels pour la fusion des conseils scolaires
- Les éventuels partenariats et nouvelles structures
- Les processus les plus efficaces

Comme la ministre Laurel Broten l'a mentionné, à l'issue de ces discussions administratives avec le personnel en mai et en juin, nous consulterons les présidentes et présidents des conseils scolaires, les conseillères et conseillers scolaires, les fédérations de personnel enseignant et d'autres partenaires en éducation en juillet. Notre objectif consiste à proposer une stratégie que nous soumettrons à votre examen avant la fin du mois de septembre.

Comme les décisions finales restent à prendre à propos de l'envergure et de la portée de cette initiative, il incombe aux conseils de rajuster leurs horizons de planification financière et opérationnelle. Nous vous demandons donc entre autres de ne pas conclure de nouvelles ententes ayant des retombées financières au-delà du mois d'août 2013. Ces ententes comprendraient le recrutement de personnel de direction sur une base pluriannuelle, la négociation de clauses contractuelles incluant une indemnisation inappropriée résultant de la fusion des conseils et la modification de certaines dispositions des contrats de services personnels en vue des fusions éventuelles.

Je sais que certains conseils sont en train de recruter une nouvelle directrice ou un nouveau directeur de l'éducation. Pour combler ces postes, je conseille vivement aux conseils d'avoir recours à des contrats intérimaires ou de courte durée, et de veiller à ce que ces contrats ne contiennent pas d'indemnités inappropriées décrites ci-dessus. Les ententes concernant les projets de technologies de l'information à long terme devraient également être évitées, de même que tout autre projet à long terme qui pourrait devenir redondant ou inutile en cas de fusion ou d'adoption d'un modèle de consortiums pour la prestation de services administratifs.

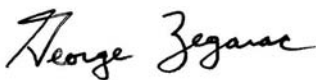
Je m'attends à ce que les conseils fassent preuve d'un discernement exemplaire pour respecter la présente demande. Veuillez communiquer avec le Ministère pour discuter de toute situation extraordinaire où le respect des présentes directives risque d'entraîner des difficultés excessives.

J'ai le plaisir d'annoncer que Mary Jean Gallagher, sous-ministre adjointe et directrice générale du rendement des élèves de l'Ontario, a accepté la fonction de directrice générale de l'initiative de fusion pour le Ministère. Je suis convaincu que son expérience de la direction du

tte initiative importante. Russell
nouvellement, sera la personne-
à russell.riddell@ontario.ca.

le ministère de l'Éducation ne
es différentes. Cela dit, je vous
s activités administratives. Ces
jectif en matière d'économies.

s solutions créatives qui
s le domaine du rendement et
supporter une partie du
olutions créatives.



George Zegarac